

Le Parle ment wallon à l'épreu ve du budget

■ Les discussions démarrent ce lundi. Les lignes ne bougeront pas.

Titres-service, taxe sur l'outillage, bonus logement, report des investissements, non-remplacement de quatre fonctionnaires sur cinq, réduction des subventions, moratoire sur les primes, etc... Pour son baptême du feu budgétaire qui aura lieu cette semaine au Parlement wallon, le gouvernement PS-CDH, dirigé par Paul Magnette, ne devrait pas connaître trop

de remous. Les parlementaires de la majorité, c'est annoncé, feront bloc autour de l'équipe gouvernementale.

Si Jean-Claude Marcourt (PS) a déjà annoncé qu'il était prêt à entendre les propositions des uns et des autres pour, peut-être, laisser tomber le projet de réactivation de la taxe sur l'outillage, on imagine mal un retour en arrière immédiat sur cette question.

Seule l'opposition, dans son rôle, dégoupillera des grenades qui n'auront sans

doute qu'un effet rhétorique –on voit mal le gouvernement wallon faire preuve d'écoute à leur égard.

Parti en séminaire de travail vendredi dernier, le gouvernement aura sans doute décrypté les sorties syndicales qui l'avaient jusqu'à présent plus qu'épargné, se concentrant essentiellement sur le gouvernement fédéral, le saut d'index et l'âge légal de la pension. Si aucune action spécifique n'est prévue actuellement contre les mesures du gouvernement wal-

lon, la semaine qui vient sera décisive.

Les bons et mauvais points

En compagnie de Pierre-Yves Jeholet, chef du groupe MR et de Stéphane Hazée, chef du groupe Ecolo, qui ont profité de la semaine écoulée pour analyser les documents budgétaires déposés au Parlement, nous relayons les bons (très peu) et mauvais (très nombreux) points donnés aux décisions qui seront concrétisées dans les mois et les années qui viennent.

Stéphane Tassin

Les sept péchés du gouvernement wallon selon le MR

■ Pierre-Yves Jeholet (MR) regrette l'absence d'une réforme de la fiscalité en Wallonie.

A l'heure d'attaquer les discussions parlementaires autour du budget concocté par la majorité PS-CDH, le MR fourbit ses armes. Dénonçant une nouvelle fois "l'opacité" du gouvernement wallon, Pierre-Yves Jeholet, chef du groupe MR, fait référence "aux documents transmis au Parlement". Il dénonce: "Dans la DPR on avait les mots et pas les chiffres, ici c'est l'inverse, nous avons les chiffres, mais pas les mots."

Il accuse le gouvernement de trahir les promesses faites de ne pas toucher au portefeuille du citoyen wallon: "Avec les mesures en matière de bonus logement ou de titres-services, le gouvernement impacte directement le citoyen. La semaine dernière, Di Antonio annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation du prix du billet de bus, désormais on entend des choses discordantes sur cette question."

D'autres mesures sont également pointées du doigt.

1 La taxe sur l'outillage et l'entreprise. "Ce gouvernement n'aime pas l'entreprise. La taxe sur l'outillage qui n'aura, selon le gouvernement, pas d'impact avant cinq ans est issue d'un pur raisonnement socialiste qui veut que les communes n'aideront plus à accueillir des investisseurs sur leur ter-

ritoire si elles n'ont pas une compensation. Je signale que la réactivation de cette taxe qualifiée par le PS lui-même en 2006 de "taxe antiéconomique" ne se trouvait pas dans l'avant-projet de décret programme (NdLR: qui reprend l'ensemble des mesures budgétaires). Ils ont pondu cela en dernière minute. Ils suppriment en plus 13 millions d'aides aux entreprises, mais quel signal donne-t-on?"

2 Nouvelles compétences. "On ne nous apprend rien. Il n'y a pas de budget pour le nouvel OIP Santé. Quant au Forem, alors qu'on nous dit que la priorité de ce gouvernement est l'emploi et la formation, sur le budget du Forem, il n'y a que quelques lignes insuffisantes."

3 Le prix de l'eau. "Le prix de l'eau va augmenter à hauteur de 20 millions sur le coût total. Cela va clairement être impacté dans le portefeuille du citoyen. Ils annoncent un budget sans taxe nouvelle, c'en est une. Les agriculteurs seront également taxés pour l'utilisation des eaux de surface et souterraines. Pourquoi ne soutient-on pas le secteur en utilisant l'argent que va rapporter cette taxation pour les aider?"

4 La fiscalité. "En matière de fiscalité, le gouvernement wallon n'utilise pas les leviers qui lui sont donnés. On constate qu'en matière de droit d'enregistrement nous restons la région la plus chère. Quand vous

achetez une maison en Wallonie, vous payez 12 000 euros de plus que dans les deux autres régions. Les droits de successions sont également très élevés."

5 La vision. "Ce gouvernement n'a aucune vision, aucune perspective en matière de logement, d'immobilier et de formation."

6 Les promesses pour l'avenir. "J'entends que le ministre du Budget Christophe Lacroix envisage de réfléchir à la suppression de la redevance télé, cette taxe que nous sommes encore la seule région à appliquer. Prévot dit à peu près l'inverse, quelle cacophonie, d'autant que cette taxe devait déjà être supprimée et que Daerden a décidé de la maintenir pour raison de crise économique. Il dit aussi qu'il va compenser le saut d'index pour les fonctionnaires wallons avec les chèques repas et le treizième mois; Prévot une nouvelle fois dit que ce n'est pas tout à fait ça. Il faut savoir."

7 Les syndicats. "Je partage deux sentiments à l'égard de la sortie des syndicats cette semaine. Je pense qu'ils se rendent compte que le gouvernement ne tient pas ses promesses et qu'il s'attaque à l'emploi. D'un autre côté, je ne veux pas faire de procès d'intention mais j'ai le sentiment que c'est un peu pour se donner bonne conscience."

S. Ta.

“Le gouvernement PS-CDH ne touche pas les plus riches”

■ Pour Ecolo, sans rien faire, on retrouve l'équilibre en 2019.

Du côté des Ecolos, on s'est également penché sur un budget dont il faudra bien débattre malgré le côté un peu vain de l'exercice quand on est dans l'opposition. “Nous restons frappés par la volonté du gouvernement d'accélérer le retour à l'équilibre, explique Stéphane Hazée, chef du groupe vert à Namur. Ils font 60% de l'effort la première année alors qu'avec l'évolution naturelle des recettes et des dépenses, on y arrive en 2019.”

Et surtout, les mesures prises par le gouvernement PS-CDH ne s'attaquent pas aux plus aisés des Wallons: “On ne met pas à contribution les revenus les plus élevés. Il y a un problème de solidarité. Le gouvernement aurait pu prendre une mesure de crise temporaire à l'égard des

plus riches.” Mais encore...

1 Le bonus Logement. “Nous ne pouvons pas nier que les mesures prises autour du bonus Logement auront un effet redistributif mais il ne touche pas les

bonnes personnes. La plupart des gens qui achètent une maison sont trentenaires et ce sont ces gens que l'on touche. C'est une mesure ponctuelle alors qu'il faudrait remettre tout à plat en matière de logement.”

2 Titres-services. “Il est clair qu'il fallait réformer le système. Mais ici on touche tout le monde. Ceux dont les revenus le permettent et qui utilisent plus de 250 titres par an ne connaissent un impact que sur les 150 premiers. Encore une fois le gouvernement se

trompe en ne touchant pas ceux qui ont le plus de moyens.”

3 Ecologie. “Si je salue le fait que le gouvernement ne mette pas par terre l'Ecopack, je déplore que les moyens ne sont pas renforcés. Je constate encore qu'on réduit les budgets des primes énergétiques alors que les enjeux n'ont pas changé. Quant à l'alliance emploi/environnement, on ne va pas la renouveler. Enfin, le soutien aux circuits courts passe à la trappe.”

4 L'associatif. “Avec la réduction des subventions, on touche fortement le tissu associatif. Un grand nombre d'associations sont déjà contactées pour leur apprendre la réduction de leur subvention. Cela va causer de très nombreux dégâts

en matière d'emplois. Et je constate que les acteurs environnementaux sont plus touchés que les autres.”

5 La recherche. “Le gouvernement réduit les moyens octroyés à la recherche de 66,5 millions, sur un budget de 177,9 millions en cumulant les crédits d'engagements et les crédits de liquidation.”

6 Mobilité. “Les moyens affectés à ces politiques sont réduits de 10% (1,5 million d'euros). Je cite, par exemple, le covoiturage, les plans communaux de mobilité ou encore Wallonie cyclable.”

S.Ta.